



19-25

**Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL**

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 2 Votants : 13

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09/05/2025**

Date de convocation

02 mai 2025

Date d'affichage

02 mai 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt cinq, le 09 mai, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI Mme, M. Azzedine AZZOUG, M. Jean-Pierre BAILLY,, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, Mme Armelle LE GAL, M. Jacques VESIN.

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Catherine GRANDCLÉMENT (donne procuration à Mme TSCHUDI) Nadège ZIMMERMANN (donne procuration à M. GADOT),

Étaient absents : Pamela GRIDEL, Christian CHOUE

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Sébastien GADOT

AUTORISATION POUR M. LE MAIRE A DEPOSER AUPRES DE PMA UN DOSSIER DE DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS
Délibération N°19-25

Dans le cadre de la mise en conformité de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduites, de l'électricité au Temple et de la sécurité des écoles, Monsieur le Maire présente un projet d'un montant de 29 205 € HT et propose de solliciter Pays de Montbéliard Agglomération au titre du dispositif "Fonds de concours" une aide de 9 819,00 € correspondant à 33,6 % du montant des travaux.

Détail des travaux

Bâtiment	Travaux principaux	Montant HT (€)
Salle des fêtes	Accessibilité : Places PMR praticable, bandes podotactiles, rampes, sanitaires, escalier, mise en conformité du raccordement des eaux usées	21 205€
Temple	Mise aux normes électrique	5 000€
École & Périscolaire	Déplacement du portail et aménagement PMR	3 000€
Total		29 205€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- POUR : 13
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer auprès de PMA un dossier "Fonds de Concours" pour un montant de 9 800.00€ .

Fait et délibéré en séance le 09 mai 2025

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 10 mai 2025 et publication ou notification le 10 mai 2025

Le Maire,

Samuel GOMES